

Administration
et Rédaction :
MARTIGNY
Avenue de la Gare
Téléphone N° 6.10.52

Tarif des annonces :

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° II c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: Le plus fort tirage des journaux valaisans

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

ABONNEMENTS
PAR ANNÉE:

2 fois par semaine Fr.
Mardi et Vendredi 6.-

1 fois par semaine
le Vendredi 3.-

Assurance-accidents . . . 3.-
par année, pour 2 personnes

Bulletin Officiel . . 4.50

Chèques postaux N° II c 52

Nouvelles diverses

Pour la création d'un droit européen

A propos de la réunion internationale de juristes qui vient d'avoir lieu à Berlin et à laquelle assistaient, outre des juristes allemands, des représentants de douze nations, en vue d'étudier la question d'un droit européen qui serait à créer après la guerre, le « Temps » écrit :

« Il ne s'agirait pas d'unifier les législations des différents pays, de les remplacer par un droit unique, mais d'établir entre elles une certaine coordination. « Les expériences que nous avons accumulées dans nos rapports avec de nombreux Etats, a dit notamment M. Stuckart, secrétaire d'Etat allemand à l'intérieur, nous ont montré que bien des problèmes administratifs sont les mêmes dans différents pays. Bien des tâches pratiques sont identiques et permettraient une collaboration internationale qui, du reste, a déjà commencé. » M. Stuckart estime que cette collaboration pourrait se résumer en huit points essentiels :

1. organisation communale ;
2. réalisation du droit au travail par l'échange de la main-d'œuvre disponible entre les différents pays ;
3. création d'institutions modèles pour la maladie et la vieillesse des travailleurs ;
4. économie dirigée ; mesures pour augmenter la capacité économique du continent ;
5. mesures pour assurer l'alimentation, le logement, le vêtement ;
6. mesures en faveur de la santé populaire ;
7. développement de l'instruction populaire et des arts ;
8. mesures pour combattre la criminalité internationale.

M. Freisler, secrétaire d'Etat à la justice, cite un exposé sur « La nouvelle technique européenne du droit » et son nouveau principe. Il déclara que l'idée du « grand espace » remplacerait désormais celle de la S. d. N., autrement dit qu'un ordre concret serait substitué à un ordre abstrait et que l'impérialisme serait surmonté par un accord entre de grands espaces naturels et les peuples qui en font partie. »

Familles nombreuses

La famille Dionne a surpris le monde par sa fécondité. Le cas des quintuplés est bien mesquin cependant si l'on considère ce qui se passe dans le monde animal. C'est ainsi que si les descendants d'un seul puceron pouvaient tous vivre durant quelques années, ils arriveraient à représenter un poids total qui serait cinq fois celui de tous les humains du globe.

Les harengs ne sont pas non plus de médiocres reproducteurs. C'est ainsi qu'un hareng femelle donne naissance, pendant la première année, à un peu plus de 2000 petits harengs. Si l'on imagine une règle de reproduction mathématique, l'on arrive à cette constatation effarante qu'à la fin de la troisième année, cette première femelle serait à la tête d'une famille nombreuse de deux milliards de descendants. Si bien qu'au bout de dix ans, le volume de cette famille serait bien supérieur à celui de la terre tout entière.

Heureusement, la Providence, avec sa sagesse coutumière, a mis, à côté des harengs, quelques requins !

Le prix de la guerre

A combien revient à l'Allemagne chaque civil anglais tué par les bombardements aériens ? Un journal de Londres, le « Daily News », a fait le calcul. En septembre dernier, chaque mort coûtait environ 150 mille francs en acier, poudre, essence, appareils détruits. Actuellement, les obus étant meilleurs, le civil a monté : on est au cours de 400.000 francs. Encore faudrait-il majorer légèrement cette somme des frais d'état-major et du montant de la solde des aviateurs.

Le devoir avant tout. — Un détective se trouvant dans un bain de vapeur à Tokio, y reconnut un criminel recherché par la police. Celui-ci le reconnut également et prit la fuite, nu comme un ver. Le détective, dans le même costume, le poursuivit et le captura.

Une famille qui tient de la place. — C'est celle d'un boulanger d'un village de l'Ohio. Lui, sa femme et ses 7 enfants pèsent, lorsqu'ils sont ensemble sur une balance, tout juste 1000 kilos. Cette famille ne doit point souvent recevoir d'invitation à dîner...

Statistiques ! — Les entreprises de cinéma en Amérique assurent qu'environ 50 % de leurs clientes quittent leurs chaussures pendant le spectacle, parce qu'elles portent des souliers trop justes !

Utilisation de bananes. — Un cargo de 7,400 tonnes a été lancé dernièrement au Texas. Pour économiser la graisse, le ber sur lequel le navire devait atteindre l'eau avait été recouvert de 7,000 livres de bananes bien mûres. Et le bâtiment glissa sur ces peaux de bananes aussi facilement qu'un piéton qui en rencontre une sur le trottoir.

Une belle bête. — L'étalon « Eclat », de M. Garesus, du Lieu Galet (Jura), a obtenu la subvention maximum de 4400 fr. à l'estimation fédérale des jeunes étalons du 19 mars, à Delémont.

Favorisons nos industries à domicile et notre artisanat

L'idée n'est pas nouvelle de favoriser, chez nous, une plus grande activité de nos montagnards et de nos artisans. Les premiers jouissent, durant de longs mois d'hiver, de loisirs nombreux qu'ils ne savent souvent pas à quoi utiliser. Quant aux seconds, ils possèdent le talent professionnel, les outils et les matériaux, mais il leur faudrait des directives dans l'organisation de leur travail et surtout dans les œuvres à produire.

Parmi les activités auxquelles nous songeons, on peut citer les ouvrages manuels féminins de tous genres : broderies, tricots, tissages, puis aussi le travail sur bois, sur les métaux et le tissage.

Souvent des gens, de leur propre initiative, créent des objets qui ne se vendent pas, soit faute de goût ou de présentation, soit faute d'utilité. Souvent aussi leurs créateurs n'ont pas l'occasion de les faire valoir parce que le contact avec des acheteurs éventuels leur fait défaut.

Parmi ceux qui sont frappés de cet handicap, on pourrait également citer les artistes peintres, les sculpteurs, tous les créateurs d'œuvres d'art en un mot.

On n'oserait pas affirmer, cependant, qu'il n'existe chez nous aucune entreprise qui n'ait essayé de remédier à cet état de choses.

Dans le domaine de l'artisanat, nous citerions par exemple M. Louis Moret, dont « l'Atelier » à Sion fait l'admiration de tous ceux qui le visitent. Son principe est de créer des modèles qui réalisent ensuite des artisans.

Pour ce qui touche aux travaux féminins, l'on n'ignore pas l'activité féconde de Mlle Martin à Troistorrens, Mlle Damay à Martigny, Mlles Métrailler à Evolène, Mlles Jost et Speckly à Brigue, et le travail entrepris par le « Katholische Frauenbund » du Haut-Valais.

Ces personnes ont déjà fait beaucoup pour procurer quelques ressources à nos populations. Malheureusement, il manque à tous ces efforts une coordination heureuse. Il a bien été fondé, en 1930, une « Fédération valaisanne pour les industries à domicile », et le Département de l'Intérieur y avait même donné un appui sérieux. Pour diverses raisons, cette entreprise n'a pas donné les résultats espérés. Nous croyons en particulier que l'organisation de vente n'atteignait pas des cercles assez étendus.

Or, aujourd'hui, nous sommes spécialement heureux de signaler, dans le domaine qui nous préoccupe, la création d'une association dont les buts et l'organisation seraient justement susceptibles de combler ces lacunes.

Bon nombre de personnes que la question intéresse avaient été convoquées, samedi 19 avril, à Sion, pour entendre un exposé détaillé, présenté par ceux qui ont imaginé et créé cette institution.

Il s'agit de la « Cédia », terme choisi pour désigner la « Centrale d'industries d'arts de la Suisse romande et du Tessin ».

Il existe depuis de nombreuses années, à Genève, « l'Oeuvre », un autre terme qui est une appellation de l'« Association suisse romande pour l'art et l'industrie ». Cette dernière poursuit le but de défendre les artistes du point de vue artistique et professionnel. Comme telle, elle a fonctionné activement et rendu de précieux services aux créateurs d'œuvres en les guidant dans leur production,

afin d'adapter celle-ci au goût du public, tout en évitant de contrecarrer par trop leur personnalité.

Mais le besoin s'est très tôt fait sentir d'accorder en plus aux artistes et aux artisans une protection juridique et commerciale pour les mettre à l'abri des gens qui les exploitent en usant de procédés plus ou moins aryens. Ces considérations ont fait naître la « Cédia ». Celle-ci, constituée sous le patronage de l'« Oeuvre », poursuit le but d'encourager la création d'objets d'art par les artistes décoratifs et artisans, et d'en assurer l'écoulement sur les marchés suisses et étrangers.

Un conseil de direction composé d'artistes, de commerçants et de techniciens est chargé de gérer cette association. Il est prévu la création de collections de modèles d'objets ; celles-ci, une fois établies, seront présentées aux magasins intéressés de toute la Suisse, afin de récolter des commandes.

Le bureau central, situé à Genève, concentre toutes les offres des créateurs et les demandes des clients (magasins). Il sert d'intermédiaire entre eux pour assurer la bonne et rapide exécution de ces objets afin de donner satisfaction à la clientèle.

Des règles fixent tous les détails concernant les rapports des membres à l'égard de l'association et de celle-ci à l'égard des tiers.

Nous avons ainsi à disposition de tous les artistes et artisans un moyen pratique de les aider dans une partie de leur activité qui, la plupart du temps, n'est pas leur fort : le négoce.

C'est une manifestation purement romande et tessinoise qui s'extériorisera spécialement en organisant des concours et des expositions. L'association a déjà reçu l'appui financier de la Confédération et de quelques cantons romands. Il est à souhaiter qu'elle trouvera un écho auprès des autorités valaisannes.

Elle est dans les mains de personnalités importantes dans le domaine, telles que Me Jorrot, président, MM. Henri Mozer, ensemblier à Genève, Goerg, commerçant, Bonifas, maître potier, Pernet, décorateur, Byrde, directeur commercial, et Magnat, secrétaire général de l'« Oeuvre ».

Cette institution peut rendre de grands services dans notre canton, dans le sens que nous développons au début de cet exposé. La réalisation pratique demande de la réflexion et surtout le concours du plus grand nombre possible d'intéressés. Pour notre part, nous envisageons cette utilité dans un élargissement des organisations existantes.

Le « Cédia » a d'ailleurs confié à M. Louis Moret, à Sion, le soin d'étudier les bases d'un travail fécond. Aussi recommandons-nous vivement à tous ceux que la question touche de près de s'adresser à lui pour des renseignements plus détaillés. Des collaboratrices dévouées se sont présentées : Mlles Jost, Martin, Girard à Martigny.

La Chambre valaisanne de Commerce suit également la chose de près et peut aussi, à l'occasion, orienter les artisans sur cette nouvelle œuvre.

Tout nous porte à croire que des résultats très certains seront obtenus, à la condition, évidemment, que chaque intéressé — et ils sont nombreux — participe dans toute la mesure du possible aux efforts entrepris.

Ed. Md.

Un nouvel emprunt fédéral

Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a décidé d'émettre un emprunt de 300 millions de francs, destiné à la consolidation de la dette flottante et au remboursement de deux emprunts fédéraux arrivant à échéance et se montant au total à 170 millions de francs. L'emprunt sera émis en deux tranches : l'une représentée par des obligations et l'autre par des bons de caisse.

Les obligations sont émises pour un montant de 200 millions de francs. Elles portent intérêt à 3 ½ %, ont une durée de 12 ans et sont acceptées en souscription au pair (droit de timbre compris).

Les bons de caisse sont émis pour un montant de 100 millions de francs. Ils portent intérêt à 3 %, ont une durée de 6 ans et sont également acceptés en souscription à 100 % (droit de timbre compris).

Le « Droit du Peuple - Travail » vendu

L'Office des faillites de Lausanne a vendu aux enchères publiques, mercredi après-midi, le « Droit du Peuple - Travail », avec les droits qui s'y rattachent. On sait que ces deux journaux sont interdits par le Conseil fédéral.

Ces journaux ont été acquis pour 500 fr. par M. Charles Seidel, employé de bureau à Corseaux-Vevy, ancien député socialiste au Grand Conseil.

Au Peuple suisse

A partir du 28 avril (canton de Vaud 10 mai), le Comité international de la Croix-Rouge demandera au peuple suisse son appui pour trouver les ressources dont il a besoin pour continuer son activité.

Les moyens financiers que nécessite l'œuvre du C. I. C. R., qui s'étend au monde entier, sont énormes. Une visite à l'Agence des prisonniers de guerre à Genève vient confirmer la déclaration de la presse d'une grande puissance belligérante étrangère : Genève est le siège central du pur Humanitarisme ; par l'activité bienfaisante du C. I. C. R., elle est devenue le centre de la charité en Europe et dans le monde, au milieu des nations engagées dans la plus terrible des tourmentes.

Ce sont des Suisses qui, sur le sol suisse, avec les ressources du pays, servent une idée qui est appelée plus qu'aucune autre à conférer à notre neutralité — en élargissant la conception de ce mot — un sens plus élevé et plus actif.

La Providence a miraculeusement épargné jusqu'à aujourd'hui notre peuple des horreurs de la guerre. Ce serait faire preuve d'un aveuglement coupable dont tôt ou tard nous subirions les lourdes conséquences, si nous refusions d'offrir au monde la compensation qu'il attend de la nation helvétique : par le concours spontané de la nation suisse tout entière, dans l'esprit des fondateurs du C. I. C. R., nous offrons au destin le tribut que nous lui devons pour avoir été préservés jusqu'à maintenant, et nous apportons en même temps aux nations en guerre une preuve évidente de la nécessité de l'existence de notre Etat en tant que puissance neutre, et le droit d'être et de rester un peuple libre et indépendant. Pourquoi pouvons-nous maintenir notre vie nationale dans une Europe déchirée par la guerre, si ce n'est que nous avons reconnu et voulu accepter les tâches que la Providence demande de nous ?

Peuple suisse, l'heure est venue de faire tes preuves. Tous ensemble nous voulons travailler à cette grande œuvre humanitaire. Chacun doit consentir les sacrifices à sa portée.

Le 28 avril commencera la collecte à domicile. Elle doit être un succès !

Comité Intern. de la Croix-Rouge.

Mort de Frédéric Knie

On annonce le décès, après une courte maladie, à l'âge de 57 ans, de M. Frédéric Knie, le plus ancien des directeurs et fondateurs du Cirque national suisse. Il est né en 1884 à Frauenfeld et était le plus âgé de la 4e génération des Knie. Il obtint une renommée mondiale comme artiste et dresseur.

C'est avec regret que les habitués du Cirque Knie apprendront sa mort, une année à peine après celle de son frère Charles.

Frédéric Knie avait débuté avec ses frères sur l'arène ouverte de la famille et avait acquis une réputation remarquable comme jongleur, acrobate et surtout comme danseur de corde. Il accomplit même des exploits qui n'ont jamais été égalés.

Aux premières années où le Cirque national Knie se couvrit d'une tente, on pouvait encore applaudir à la fin de la représentation, Frédéric Knie sur la grande corde installée à l'extérieur. A cette époque déjà, et plus encore depuis, Frédéric Knie fut un remarquable dresseur de chevaux — l'art le plus difficile du cirque, disent les connaisseurs — et l'on se rappelle certainement les beaux numéros qu'il présentait à son fidèle public jusqu'à l'âge où son fils, le jeune et déjà populaire Freddy Knie, chef de la cinquième génération, put reprendre la tradition paternelle.

Donnant à son langage toute l'énergie nécessaire au chef d'une telle entreprise, Frédéric Knie était d'un abord assez rude, mais il gagnait beaucoup à être connu et se révélait excellent homme, comme d'ailleurs tous ceux de sa famille. Aussi laissera-t-il auprès de ceux qui l'ont connu et applaudi, un excellent souvenir.

Un déraillement

Samedi, à 22 h. 25, 12 wagons du train de marchandises 8582 ont déraillé pour une raison encore inconnue entre Rodi et Faido. La voie ferrée a été gravement endommagée, ainsi que la conduite électrique. Les dommages matériels sont importants. Le trafic sur les deux voies sera rétabli dans quelques jours. Il n'y a pas eu de blessés.

L'approvisionnement du marché

Le secrétariat général du Département fédéral de l'économie publique à Berne rappelle, dans un communiqué officiel, qu'il est interdit d'empêcher ou d'entraver d'une manière quelconque l'approvisionnement régulier du marché en retenant des marchandises qui, normalement, devraient être mises dans le commerce. Cette interdiction s'applique aussi aux produits agricoles, en particulier au gros bétail et aux porcs. Ceux qui passent outre à cette prescription s'exposent à des sanctions.

Une armée de 2,800,000 hommes. — Au cours de la réunion de la commission sénatoriale de la défense nationale, le général Harry Waddle a déclaré que le ministère de la guerre prépare un plan qui doterait les Etats-Unis d'une armée de 2,800,000 hommes ; toutefois ce plan doit être encore approuvé par le Congrès. D'après l'organisation actuelle, a-t-il ajouté, l'armée comprendra le 30 juin 1,418,097 hommes.

Muguets porte-bonheur

Jean Leemann JEUDI 1er MAI fleuriste - MARTIGNY Tél. 6 13 17 - Place du Midi

VALAIS

Victime de l'obscurcissement

Hier soir, lundi, à Chamoson, M. Jean Bessero, 86 ans, ancien entrepreneur, fit une chute mortelle en rentrant à son domicile, après l'obscurcissement. M. Bessero laisse le souvenir d'un citoyen estimé et travailleur qui sera unanimement regretté de tous ceux qui l'ont connu. C'était le doyen de la commune. Nous prions sa famille d'agréer l'assurance de notre sympathie émue dans le deuil qui la frappe si tragiquement.

Nouvel accident aux mines de Chandoline

Une mine ayant explosé prématurément aux mines de Chandoline, trois ouvriers ont été renversés, mais tandis que deux d'entre eux n'étaient qu'étourdis, le troisième, M. Aymon, d'Ayent, atteint d'asphyxie, a dû être conduit à l'hôpital régional de Sion.

Un coup de pied de mulet

L'animal paisible qu'est le mulet a parfois de la versatilité qui peut tourner au tragique pour ceux qui se trouvent à sa portée. C'est ainsi que M. Jean Fragnières, qui travaillait près de Veysonnaz, a reçu d'un mulet un coup de pied qui le jeta à terre, lui fracturant le crâne. Il dut être transporté à l'hôpital régional de Sion.

Stocks de pommes de terre à vendre

Chaque année, au printemps, lorsque les achats de semences de pommes de terre sont terminés, certains producteurs constatent qu'ils ont encore quelques stocks de pommes de terre qu'ils pourraient vendre pour la consommation. Pour pouvoir prendre les mesures nécessaires à assurer l'approvisionnement jusqu'à la prochaine récolte, les autorités doivent savoir à quelles quantités s'élevaient ces stocks. C'est pourquoi les agriculteurs sont invités à annoncer par écrit, jusqu'au 30 avril 1941, à l'Office cantonal de guerre pour l'extension des cultures, les stocks de pommes de terre de consommation qu'ils ont encore à vendre.

Les stocks qui existent trouveront dans les semaines prochaines un écoulement suffisant aux prix fixés par les autorités. Office cantonal de guerre pour l'extension des cultures.

Les Caisse Raiffeisen valaisannes

On nous écrit : en 1940

Après que la presse valaisanne a publié les comptes rendus des assemblées des Fédérations des Caisse Raiffeisen du Valais, il est sans doute de quelque intérêt d'y faire paraître encore le principaux chiffres de 1940.

Le Valais compte actuellement 108 Caisse. Il vient en tête des cantons en ce qui concerne le nombre des sections. Celles-ci sont groupées en deux Fédérations : la Fédération du Bas-Valais, avec 59 Caisse ; celle du Haut-Valais avec 49.

La somme globale des bilans a passé de 28,32 millions à fin décembre 1939, à 29,38 millions en 1940. L'augmentation de Fr. 1.060.000 (en chiffres ronds) doit être considérée comme favorable si l'on tient compte des circonstances spéciales du dernier exercice.

Le chapitre de l'épargne marque également un bon point. Le montant total placé sur les 16,159 carnets (soit 793 de plus qu'en 1939) se chiffre à Fr. 13,31 millions, soit Fr. 940.000 de plus qu'à fin 1939.

Malgré une augmentation sensible des impôts et chargés de toutes sortes, le bénéfice réalisé est, lui aussi, en progression : Fr. 78.100 contre 76.300. Il a été ajouté aux réserves qui dépassent pour la première fois le million, soit Fr. 1.070.000. Les Caisse Raiffeisen ont réussi, au cours des années, à s'implanter presque partout en Valais. Passablement discutée au début, la « Raiffeisen » est, aujourd'hui, populaire et elle appartient au groupe des institutions villageoises dont on ne pourrait plus se passer.

Dans le clergé

Mgr l'évêque Bieler vient de nommer prier à Val d'Illiez l'abbé Fardel, actuellement vicaire de cette paroisse.

Un grand concert à Sion

Ce soir mardi, le public séduisois aura la bonne aubaine d'applaudir, à l'Hôtel de la Paix, des artistes suisses exécutant des œuvres de musiciens suisses. On y donnera entre autre « Quatre sonnets » de Frank Martin. Comme exécutants, le « Quatuor romand » est composé de MM. V. et E. Desarzens, Dora Benda et Paul Burger. Se feront entendre Mlle El. Falter, pianiste, M. E. DeFrancesco, flûtiste, et la délicieuse cantatrice Flore Wendt, soliste de l'Orchestre romand.

Les Séduisois ne manqueront pas cette occasion unique.

Chute de vélo

Mlle Anna Rouiller, de Collonges, circulant à vélo sur la route St-Maurice-Evionnaz, est entrée en collision, à la sortie nord de ce village, avec une autre cycliste, Mlle Sylva Primaz, de Dorénaz. Celle-ci fut violemment précipitée sur le sol et fut sérieusement blessée au visage et aux genoux. Elle reçut des soins du Dr de Wertra, de Martigny, mandé d'urgence.

Concours de jeune bétail en 1941

RACE D'HERENS

5 mai : Saillon 9 heures, Iséables 15 heures.
6 mai : Saxon 8 h., Charrat 10 h., Martigny-Ville 14 h.
7 mai : Châteauneuf 8 h., St-Léonard 9 h. 30.
8 mai : Ardon 8 h., Chamoson 10 h., Riddes 16 h.
9 mai : Bovernier 8 h. 30, Sembrancher 11 h. 15, Versegères-Champsec 15 h. 30.
10 mai : Sarreyer 10 h., Médières 14 h. 45 (Verbier et Médières).
12 mai : Erde 9 h. 30 (Aven-Conthey), Conthey-Bourg 13 h. 30, Vétroz 16 h. 30.
13 mai : Ayent 8 h. 50, Grimsuat 11 h. (Arbaz et Grimsuat), Savisèze 15 h.
14 mai : Pravidondaz 8 h. 30 (Agettes et Salins), Nendaz 15 h.
15 mai : Mission 9 h. 30 (Ayer), Grimenz 13 h., St-Jean 16 h., Vissoie 17 h. 30 (St-Luc).
16 mai : Venlhône 9 h. (Venlhône et Miège), Chermignon 13 h., Lens 15 h. 30.
17 mai : Finhaut 9 h., Trint 13 h.
19 mai : Som-la-Proz 9 h. 30 (Ferret et Catognes), Reppaz 13 h. (Moay), Liddes 17 h.
20 mai : Völlèges 14 h. (Levroy et Völlèges).
23 mai : Hérémence 9 h. 20, Vex 11 h., Haudères 15 h., Evolène 17 h.
24 mai : St-Martin 10 h., Euseigne 14 h.

RACE TACHETEE

15 mai : Val d'Illiez 8 h., Muraz 11 h., Vouvy 13 h.
16 mai : Collonges 7 h., Vérossaz 10 h., St-Maurice 14 h. (St-Maurice et Salvan), Mex 16 h.
19 mai : Liddes 17 h., Bourg-St-Pierre 17 h. 30.

La situation

Au moment où ces lignes paraîtront, les dernières troupes britanniques et le restant de l'armée grecque auront évacué le Péloponèse. La promesse de M. Hitler de chasser les Anglais du continent aura ainsi été réalisée.

Au reste, ce désastre militaire ne laissait aucune doute. La force du corps expéditionnaire britannique n'a jamais atteint les effectifs que d'aucuns lui prêtaient. On admet que 60,000 à 70,000 hommes ont pris part à la campagne. Même plus nombreuses et ajoutées à l'armée hellénique, ces forces, après la mise hors de cause de la Yougoslavie, eussent été incapables de résister bien longtemps à la formidable machine de guerre allemande aux moyens mécaniques et à la puissance de feu infiniment supérieurs. La bravoure la plus folle est impuissante devant les carapaces d'acier et on sait que l'armée grecque manquait de canons anti-tanks.

La débâcle yougoslavo-greco-anglaise peut donner matière à maints enseignements. Mais nous nous refusons de marcher à la remorque de ceux qui critiquent la diplomatie anglaise en cette affaire. M. Churchill vient d'ailleurs d'en faire bonne justice. Avec un gouvernement yougoslave plus uni ; avec moins de fissures dans le nouvel Etat né des traités des paix, des contacts eussent pu être opérés entre états-majors yougoslaves, grecs et anglais. La cause de cette imprévoyance fatale ? La crainte de voir le Reich prendre ombrage de cette tentative de self-défense. Ainsi, en voulant éviter un moindre mal, on en a causé un pire. Car, en montrant sa faiblesse, on incite le voisin mal intentionné à vous tomber dessus.

Mais trêve de dissertations. Les faits sont là, cruels pour les vaincus, car outre les quantités de matériel lourd qui, comme à Dunkerque, auront dû être sacrifiées, l'embarquement a dû se produire dans des conditions catastrophiques, et le communiqué de Berlin ne se fait pas faute d'annoncer les pertes graves causées à la flotte anglo-grecque dans les ports où elle attendait les troupes à embarquer ou dans les autres lieux de rassemblement. Quant à la destination de ces troupes, ce sera sans doute la Crète, où le gouvernement grec s'est installé, et le nord de l'Afrique.

Les conséquences de la victoire allemande se sont traduites par l'occupation par les troupes du Reich des îles de Samothrace, Lemnos et Eubée, à l'entrée des Dardanelles. Cette occupation est capitale pour gêner la navigation anglaise au cas où elle aurait à intervenir pour soutenir la Turquie.

A propos des Turcs, nous avons déjà parlé de l'assiduité — pour ne pas dire plus — des diplomates allemands auprès du gouvernement d'Ankara. On apprend aujourd'hui qu'un accord commercial vient d'être conclu entre les deux pays. Un accord analogue avait précédé, on ne l'a pas oublié, et la collusion russe avant le déplacement de la Pologne, et la complicité roumaine avant son adhésion au pacte tripartite. Est-ce que, en dépit de toutes ses déclarations de neutralité d'une part, et de fidélité à l'amitié britannique d'autre part, la Turquie, évidemment impressionnée par les victoires allemandes, se laisserait entraîner dans l'orbite de l'Axe ?

La question des Dardanelles ne saurait laisser la Russie indifférente, et il est peu probable qu'elle resterait impassible devant une tentative de l'Allemagne de ce côté. Voilà pourquoi on peut prévoir que M. Inonu ne s'en laissera pas trop conter par M. de Ribbentrop. Appuyée par la Russie et l'Angleterre,

elle n'est pas vulnérable comme l'étaient et le sont encore les autres pays balkaniques depuis leur abdications des traités d'alliance.

La campagne de Grèce ayant quasiment pris fin, les regards vont se tourner désormais plus à l'est et surtout en Méditerranée.

La flotte anglaise aura-t-elle pu faire face à la tâche écrasante de surveiller l'embarquement des troupes de Grèce, de coopérer à la défense de Tobrouk et Sollum et de contrôler le passage des troupes allemandes de Sicile en Tripolitaine ? Il est bien certain que le haut commandement germano-italien aura su profiter des circonstances pour appuyer l'offensive Romel par le débarquement de nouveaux renforts.

Quoi qu'il en soit, une nouvelle tentative infructueuse a été tentée contre Tobrouk, qui résiste avec efficacité, gênant considérablement l'avance ennemie. Une seconde attaque contre les lignes anglaises a eu lieu plus au sud, à 35 km. de la côte ; les Anglais y auraient perdu 4 tanks légers.

En Afrique orientale, on annonce que Dessiè a été occupé par les Anglais ; c'est un coup important pour les troupes du duc d'Aoste, qui n'ont plus aucune chance d'échapper à leur sort, quoi qu'il puisse se produire en Méditerranée.

Jamais les discours n'ont été si nombreux que pendant la présente guerre. Pour la x^e fois, M. Churchill y est allé du sien pour faire le point et expliquer les causes de la défaite balkanique, au sujet de laquelle nous n'avons plus à insister. Le Premier anglais voit de nouveaux dangers possibles en Espagne, au Maroc, en Turquie et en Russie, les bleds de l'Ukraine et le pétrole du Caucase devant certainement tenter M. Hitler. Une chose est certaine, a-t-il dit : « Pour gagner cette guerre, il faut que l'Allemagne conquière cette île (l'Angleterre — Réd.), en l'envahissant, soit qu'elle coupe les lignes de communications vitales qui nous relient aux Etats-Unis. Au début de février, beaucoup de personnes croyaient que l'invasion de la Grande-Bretagne était imminente. Aujourd'hui, elle n'a pas encore commencé et toute semaine qui passe voit notre puissance augmenter sur mer et dans les airs et quant au nombre et à la qualité des grandes armées qui maintenant gardent notre sol. Nous sommes dans une tout autre situation qu'en été dernier. »

La confiance de M. Churchill dans l'issue de la guerre demeure absolue, et nous aimons pouvoir partager son bel optimisme. Une chose demeure toutefois : la maîtrise des océans appartient toujours à l'Angleterre et on peut compter que l'Amérique accélère sa production de matériel. Les grèves fomentées par des éléments suspects ont peu à peu cessé, et les paroles du défaitiste colonel Lindbergh n'embarquent pas l'aide américaine de peser de tout son poids dans la bataille de l'Atlantique.

Décidément, on ne peut s'empêcher de constater certaines déficiences dans nos régimes démocratiques — contre lesquels ont tellement tonné les dictateurs. Ainsi M. Lindbergh peut à son aise, et à jet continu, combattre l'action du gouvernement durement autorisée par les Chambres, sans que la moindre brimade ne lui parvienne de la Maison-Blanche. Les régimes totalitaires n'ont pas de ces faiblesses ! F. L.

FOOTBALL LES SPORTS

Championnat suisse

Ligue nationale : Lausanne-Granges, 3-0 ; Biennegrasshoppers, 0-1 ; Lucerne-Servette, 2-3 ; Chaux-de-Fonds - Lugano, 1-2 ; Nordstern - Young-Boys, 0-3 ; Young-Fellows-St-Gall, 5-1.

1re ligue : Cantonal-Forward, 6-0 ; U. G. S.-Vevey, 5-2.

4e ligue : Viège-Salquenen, 5-1 ; Chippis II-Brigue I, 1-3 ; Ardon-Sierre II, 2-1.

Vernayaz I-St-Gingolph, 2-1.

Championnat valaisan : Monthey II-Martigny I, 0-1.

Martigny I bat Monthey II par 1 but à 0

Pour son troisième match de championnat valaisan, Martigny I effectuait dimanche le difficile déplacement de Monthey pour y rencontrer la II^e équipe qui, pour la circonstance, était renforcée de pas moins de six joueurs de première.

La partie, dirigée par M. Rapin de Lausanne — que l'on a eu vu dans de meilleurs jours — a été âprement disputée. Nos joueurs ont fait preuve d'un magnifique cran, et c'est certainement ce qui leur a valu la victoire. En première mi-temps, aucun but n'est marqué et le score nul correspond assez exactement à la physiologie du jeu.

Dès la reprise, Martigny part à fond et, sur une attaque rondement menée, l'inter-droit Dorsaz, d'un shoot oblique, surprend le très fort gardien Luy. Ce but a le don de stimuler les locaux qui ont l'initiative des opérations pendant quelques minutes, sans cependant prendre en défaut la puissante défense octodurienne. Puis Martigny se ressaisit et, dans les dernières minutes, par deux fois, risque d'augmenter le score. La fin est sifflée sur le résultat amplement mérité de 1 à 0 en faveur des Martigneriens.

Par cette victoire, Martigny consolide sa position de leader et s'avère un prétendant sérieux au titre de championnat valaisan de série supérieure.

Signalons encore que Martigny était privé des services d'un de ses meilleurs éléments, le demi-droit Romagnoli, blessé à l'entraînement. Le junior Meunier, qui le remplaçait, s'est fort bien comporté. Les équipes se sont présentées comme suit :

Martigny : Petoud ; Nicollerat, Zumstein ; Meunier P., Marquis, Gilliéron ; Schneider, Dorsaz, Meunier R., Chapott, Bircher. Remplaçant : Revaz.

Monthey : Luy ; Fessler, Médico ; Béchon, Delaurens, Bioley ; de Lavallaz, Donnet G., Schröter I, Schröter II, Pignat.

Fully I-Muraz I, 2-1

Pour son avant-dernier match, Fully s'est déplacé dimanche à Muraz. Quoique jouant à 10 joueurs, Fully réussit à remporter la victoire.

GYMNASTIQUE

Le javelot

Les lanceurs de javelots finlandais Jarvinen et Nikkanen s'entraînent dès maintenant en vue d'améliorer cette saison le record du monde et de dépasser les 80 mètres. Mikola, le meilleur de l'an dernier, a lui aussi la même ambition.

Le record du monde est actuellement de 78 m. 70 par Nikkanen.

Un record battu

L'athlète américain Lew Steele a battu le record du monde du saut en hauteur en franchissant 2 m. 10.

Nouvelles résumées

L'évacuation d'Istanbul. — Jusqu'à présent, 50,000 personnes se sont inscrites en vue de leur départ d'Istanbul et de leur établissement en Anatolie.

L'Amérique sera-t-elle entraînée dans la guerre ? — Selon le dernier scrutin de l'Institut Gallup, 82 % des Américains croient que les Etats-Unis seront entraînés dans la guerre avant que celle-ci ne soit terminée. Ce scrutin est lieu entre les 10 et 20 avril. Il y a cinq mois, ce pourcentage était de 59.

Une belle famille. — Une famille de la Suisse alémanique compte huit fils actuellement sous les drapeaux.

Démission du général Papagos. — Le général Papagos, commandant en chef de l'armée grecque, a été relevé de ses fonctions par ordonnance royale sur sa propre demande. M. Zuderou, président du Conseil des ministres de Grèce, a assumé les fonctions de ministre de la guerre après la démission du général Papagos.

Les heures de travail en Italie. — Un décret ministériel établit que pendant la durée de la guerre et pour couvrir les besoins de la production, les ouvriers des industries sidérurgiques, métallurgiques et mécaniques travailleront jusqu'à douze heures par jour, c'est-à-dire 72 heures par semaine.

Le trafic télégraphique avec l'Alsace. — Le trafic télégraphique avec l'Alsace et la Lorraine est de nouveau autorisé. Les taxes sont les mêmes que pour l'Allemagne.

Pour doubler le service voyageurs. — La Russie des Soviets crée cette année deux voies de navigation entre Leningrad, Reval, Hanö, Reval et Leningrad et entre Leningrad, Reval, Riga et Libau pour un trafic de voyageurs accéléré.

Un journal saisi. — Sur un ordre venu de Berne, la police genevoise a saisi tous les numéros du « Sport Suisse », sorti de presse mardi soir. Cette décision a été prise en raison du compte rendu du match Suisse-Allemagne, joué dimanche dernier à Berne.

Le premier navire suisse. — Le premier navire battant pavillon suisse est un vapeur de 8000 tonnes, qui porte le nom de « St-Gothard ». Il naviguait jusqu'ici sous pavillon de Panama sous le nom de « Armando ». La concession a été accordée par le Conseil fédéral au cours de la session de vendredi. Dument inscrit dans les registres maritimes, ses droits et ses devoirs précisés par le droit maritime suisse, il pourra prendre la mer et transporter des marchandises à destination ou en provenance de la Suisse. Que la mer soit propice à notre nouveau pavillon suisse !

Tombola de la soirée de l'Octoduria

MARTIGNY

Liste des prix : 1er : 1614 ; 2e : 798 ; 3e : 1656 ; 4e : 617 ; 5e : 513 ; 6e : 1365 ; 7e : 1297.

CYCLISME

Grand Prix des débutants

Coursée de 85 kilomètres sur le parcours Lausanne-Echallens - Sottens - Moudon - Chexbres - Vevey - Lutry - Lausanne :

1. Albert Voitel, Langendorf, 2 h. 40' 25" ; 2. Hans Meichtry, Sierre, 2 h. 40' 33".

MARTIGNY

Nécrologie

A Genève est décédé, après une douloureuse maladie, M. Marcel Duc, âgé de 53 ans. Le défunt, qui fut employé pendant 38 ans dans la maison J. Véron, Grauer et Cie, avait épousé Mlle Gabrielle Luisier, fille de M. Ferdinand Luisier, à Martigny.

Nous présentons nos sincères condoléances à Mme Duc et sa fille, ainsi qu'à sa famille pour le deuil qui les atteint si prématurément.

Une soirée avec l'Octoduria

L'« Octoduria » offrirait samedi dernier la soirée qu'elle réserve à ses membres passifs, honoraires et invités.

M. Pierre Corthey, président, commence par nous présenter la section, dont la tenue est digne du noble sport qu'elle pratique. Il souligne l'importance de la gymnastique comme facteur de notre défense nationale et lance un appel en faveur de l'insigne sportif suisse que tout homme devrait obtenir, moins par amour de la coïcarde que pour la valeur physique qu'elle représente.

L'exécution du programme chargé que s'est imposé l'« Octoduria » nous plaît par l'effort qu'il représente et par la bonne volonté que tous nos athlètes cherchent à y mettre.

Certains exercices d'ensemble demandaient plus de précision, il est vrai, mais ils montrent de la souplesse et de la discipline chez les pupilles, de l'énergie et du cran chez les actifs. Les exhibitions individuelles aux barres parallèles sont appréciées du public par la grâce qui s'allie à la force des exécutants. Les poses plastiques produisent le plus heureux effet, tandis que le ballet final, malgré quelques imperfections, est une bonne démonstration de rythme dans une forme rustique pleine de finesse et d'élégance. Soulignons la performance de M. René Cretton de La Bâtiaz qui, avec quelques-uns de ses camarades, promet beaucoup et peut espérer des lauriers glorieux.

Le toujours jeune moniteur Huber peut être fier de ses gym et de leur beau travail.

Le « Chêne » de Monthey complète le spectacle par une pièce fort bien tournée de Claude Rolland : « Ordonnance par amour », dont les acteurs savent très bien faire ressortir les quiproquos amusants. Cette comédie a pu peut-être pas une très grande valeur, mais elle arrache les rires du public. Nous n'en désirons pas davantage. M. Jean Fournier et sa sympathique sœur tirent admirablement parti de ses situations comiques. Mlle Oswald, vive et emportée, donne son rôle avec art, sachant fort bien, jusqu'au dernier moment, cacher les sentiments qui lui sont prêtés. Nous apprécions la prestance et l'aplomb du « colonel » ainsi que les réactions naturelles de l'amoureux, dont le dépit du début n'a d'égal que son bonheur final.

Nous remercions nos amis montheyens de leur gentille collaboration et souhaitons que leur exemple fasse école à Martigny pour une plus grande activité de notre société dramatique.

Le « Moby Jazz », plein d'allant, conduit le bal jusqu'au matin.

Nous notons l'effort original de l'« Octoduria » pour réserver à ses seuls membres passifs la possibilité de danser. Une direction apportée dans le choix des danses permet à chacun, jeune ou « plus âgé », de s'amuser comme il lui plaît. Nous déplorons les exhibitions pour les moins grotesques de certain « professeur » : leur mauvais goût, heureusement, n'emporte pas les suffrages du public. Par contre, notre ami Jean Fournier, que nous avons connu pour un joyeux compagnon au service militaire, sait par quelques balivernes convaincre les gens de son grand talent comique.

Nous félicitons tous ceux qui ont prêté leur concours à cette soirée dont l'agrément fut tel que nous eûmes de la peine à nous convaincre de l'arrivée du jour... Ed. Md.

Pour le 65^e anniversaire de la Confédération

Conformément aux instructions venues de notre département de l'Instruction publique, les élèves de nos classes primaires de la Ville se sont rendus à l'église lundi matin pour y entendre la messe. Ils ont ensuite gagné l'Hôtel de ville, où un discours de circonstance a été prononcé par M. Spagnoli, membre de la Commission scolaire. Une séance cinématographique eut également lieu qui vit défiler sur l'écran les lieux chers et l'histoire illustrée de notre pays.

Le « Cantique suisse » mit fin à cette petite cérémonie patriotique, et notre jeunesse eut congé l'après-midi, ce dont elle aura usé largement.

Le nouveau kiosque de la gare

On est en train d'installer à Martigny-gare un nouveau kiosque à journaux qui remplace l'ancien, dont s'est rendu acquéreur M. René Wuilloud, commis de gare en notre ville.

Le service des journaux est assuré provisoirement par Mme Chabloz dans un local faisant face au kiosque.

Société de Tir, Martigny

Dès maintenant, le stand de Martigny sera ouvert chaque dimanche après-midi à partir de 14 heures. Entraînement à 50 et 300 mètres.

Samedi 24 mai, après-midi, et dimanche 25 mai auront lieu à Martigny les tirs militaires fédéraux en campagne pour les sociétés de la région.

Munition gratuite au pistolet d'ordonnance comme au fusil.

Les tireurs de la société sont moralement tenus de s'entraîner pour participer à ce concours fédéral de section ; ils devront s'inscrire une semaine à l'avance auprès de la commission de tir pour avoir le droit d'y participer.

Le concours de section en campagne entre en considération pour le championnat interne de la société et pour l'obtention de la maîtrise de tir de Martigny qui vient d'être créée. Les règlements détaillés de ces épreuves sont affichés au stand et chez les tireurs Marty et Addy, membres de la commission de tir.

Les cours pour jeunes tireurs seront organisés durant l'été ; la commission de tir prendra les inscriptions et annoncera en temps voulu le début de cette instruction préparatoire.

La section prendra part au tir d'amitié de Vouvy et organisera en fin de saison son tir traditionnel.

La société met à la disposition de ses membres des fusils au petit calibre et elle compte sur des séances d'entraînement assidûment fréquentées.

La Commission de tir.

Boucherie-Charcuterie Claivaz

MERCREDI :

Martigny, tél. 61437

BOUDINS Saucisses à rôti Atriaux

On porte à domicile

MONTHEY

Concert de l'Harmonie

Grand affluence à l'Hôtel du Cerf, samedi soir, à l'occasion du concert annuel de l'Harmonie dédié à ses membres passifs, honoraires et invités.

Concert exclusivement réservé à la musique française. M. le professeur Duquesne s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance du public par la préparation méticuleuse de cette audition. La transformation qu'a subie l'Harmonie depuis qu'elle est sous sa direction a été très remarquée, et les mélomanes les mieux avertis reconnaissent le changement radical qui s'est opéré dans la technique musicale de la société. L'interprétation très poussée qu'y acquièrent aujourd'hui les œuvres des grands maîtres met en relief la valeur de cet excellent groupement musical. A remarquer le progrès accompli par les jeunes éléments où se recrutent des solistes qui ont donné toute leur mesure dans les « Scènes alsaciennes » de Massenet, et le « Roi d'Ys » de Lalo : sûreté et belle sonorité, entendions-nous dire de toutes parts.

Les « Impressions d'Italie », de Charpentier, ont concrétisé, si l'on peut ainsi dire, la belle forme orchestrale de l'Harmonie dans « A Mules », une ravissante page musicale.

Le concert de samedi était renforcé par le concours d'un artiste de talent, M. Marcel Berlie, flûtiste solo de l'Orchestre romand. Celui-ci se produisit dans trois pièces : un délicieux « Sonatino » de Chamade, qu'accompagnait l'Harmonie, un morceau de Debussy : « Syrinx », écrit pour flûte seule, et une « Sérénade » pour flûte et cor, qui donna à un autre soliste montheysan l'occasion de montrer ses talents à ce difficile instrument qu'est le cor.

Au cours de la soirée, M. G. de Stockalper, président du Comité cantonal des musiques du Valais, remit la médaille fédérale à MM. Al. Franc et J. Coquoz et la médaille cantonale à M. P.-M. Borgeaud.

Après le concert, une réception eut lieu, et M. Jos. Martin, président de l'Harmonie, salua ses invités en termes très cordiaux. M. G. de Stockalper lui répondit, ne tarissant pas d'éloges sur la belle audition donnée par l'Harmonie et sur les promesses contenues dans l'excellente direction de M. Duquesne.

M. le colonel-brigadier Schwarz, qui est de toutes les manifestations artistiques et sportives montheysannes, eut aussi de chaleureuses paroles d'encouragement à l'adresse de l'Harmonie et de son chef et dit le plaisir renouvelé qu'est le sien au contact de ses nombreux amis montheysans. Un délégué de l'Harmonie municipale de Martigny, M. Mce Rouiller, instituteur, après avoir excusé l'absence de MM. Khrser, président et Don, directeur, vint apporter le témoignage de son admiration pour le concert magistral de ce jour, faisant ressortir les difficultés des œuvres présentées et la préparation très poussée à laquelle s'est voué M. le professeur Duquesne.

La sauterie traditionnelle, animée comme toujours, si ce n'est plus, mit fin à une soirée dont tous les auditeurs garderont un précieux souvenir.

N. B. — Un intermède musical eut lieu après minuit au café du Cerf, où l'excellent spécialiste des instruments à anche qu'est M. M. Fessler, soliste de l'Harmonie municipale de Martigny, réjouit le public par des productions de flageolet où il put donner toute la mesure de sa virtuosité. Bravo Martial !

Sortie de la Lyre montheysanne

La Lyre montheysanne a fait dimanche une sortie printanière sur le coteau de Choëx. Elle se produisit en divers endroits pour la grande joie du public et des promeneurs qui s'étaient donné rendez-vous là-haut en dépit de la fraîcheur de la température.

Le retour fut très gai. Et comment ne l'aurait-il pas été ? A Monthey, la société joua plusieurs morceaux au Café du Soleil, sous la direction de M. P. Deléglise, vice-président de la société.

Avant de se séparer, les lyriens entendirent leur président M. Guerraty dans une charmante allocution où il fit ressortir les buts actuellement modestes de la société : faire de la musique populaire pour l'agrément du public et cultiver la bonne camaraderie entre les membres.

†

Monsieur et Madame Joseph BESSERO-CARRUZZO, leurs enfants et petits-enfants, à Chamoson ; Madame Veuve Marie-Louise JACOT-DESCOMBES-BESSERO et son fils, à Lyon (France) ; Madame et Monsieur Aimé JULLIAND-BESSERO et leurs enfants, à Chamoson ; Monsieur Jean BESSERO-REMONDEULAZ et son fils, à St-Pierre-des-Clages ; Madame Aline CARRUZZO-GIROUD et ses enfants, nés BESSERO, au Grunay, à Chamoson ; Monsieur Victor BESSERO-BESSERO, à Miggiandone (Italie), et son fils Arthur, au noviciat à Domo-dossola (Italie) ; Monsieur et Madame Alfred BESSERO, à Yverne ; Madame et Monsieur Léonce AUBERT-BESSERO et leur fille, à Chamoson ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Jean BESSERO

ancien entrepreneur

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle et cousin, survenu accidentellement à Chamoson, dans sa 86e année, le 28 avril 1941.

L'ensevelissement aura lieu à Chamoson, le jeudi 1er mai, à 9 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P. P. L.

La Montagne de la Preisaz sur Trient

accepte encore en estivage : veaux, génissons, génisses et vaches. — S'adresser à Auguste Magnin, Place du Midi, Martigny-Ville.

A vendre au centre de Martigny-Bourg, une part de maison d'habitation de 2 chambres, cuisine, alcôve, cave, galetas, avec grange-écurie attenante. Entrée à convenir. S'adr. à Julien Rosset

Dommes de terre de table et **Semenceaux** MAILLARD, Fruits Martigny-Ville. Tél. 6 11 88

Confirmation

Chapelets, colliers, croix et médailles or, argent et doublé, montres dep. 20 fr.

BIJOUTERIE **H. MORET** Martigny Av. Gare

A vendre **2 lapines** argentés. S'adr à Alfred Tissières, Martigny Ville

Inficine

le produit le plus efficace contre les **escarbots de cuisine, cancrelats, fourmis, cafards, blattes, etc.**

Institut Séro-thérapeutique et Vaccinal Suisse, Berne 4

A vendre un **PORC** de 8 tours chez Louis Morand, Riddes

A vendre d'occasion un petit **buffet-glaçière** en bon état. — Otto Hänni, Martigny-Gare.

Jeune FILLE sérieuse est demandée. Bonne place. Occasion d'apprendre l'allemand et à cuire. Gage selon entente. — Famille Lüthy-Brunner, Schweizerhalle, Soleure. tél. 2 10 31.

ON CHERCHE pour de suite **Jeune FILLE** propre et active, comme bonne à tout faire. Faire offres à case post. 52222, Sion.

ON DEMANDE **jeune FILLE** pour servir au café et aider au ménage. Entrée de suite. S'adresser au journal sous R712.

IMPRIMERIE PILLET — MARTIGNY

Couronnes mortuaires en fleurs naturelles Jean Leemann fleuriste MARTIGNY Tél. 6 13 17

Aïe! Comment faire pour nettoyer cette casserole?

PRENEZ UN PEU DE VIM - C'EST TOUT!

Vim est tellement profitable — il aide à économiser. Vim exécute son travail à fond, c'est pourquoi vous en utilisez moins que d'habitude, avec une autre poudre. Vim a un pouvoir de nettoyage vraiment extraordinaire. Et qu'il nettoie soigneusement! Vim ne raye pas, bien qu'il enlève toute saleté, si grasseuse soit-elle, avec la plus grande facilité. Le travail supplémentaire fait par Vim vous épargne peine et labeur. Vim est vraiment un aide pratique de la ménagère.

Pour le lavage des mains - économise du savon!

VIM COMBAT LA GRAISSE! S'OBTIENT SANS COUPONS

« SI C'ETAIT VOTRE TOUR DE GAGNER? », VOUS DIT LA NEUCHÂTELOISE EN FLEURS. SONGEZ AU TIRAGE DU 7 JUI A BRIGUE ET COUREZ VOTRE CHANCE.

EN ACHETANT UN BILLET VOUS SOUTIENDREZ LES ŒUVRES DE SECOURS ET D'UTILITE PUBLIQUE DES CINQ CANTONS ROMANDS.

Un gros lot de fr. 60.000,— Total des lots fr. 825.000,

SION, Avenue de la gare - Chèques postaux 11 c 1800

Feuilletton du mardi du journal « Le Rhône » 4

Le Cavalier ERRANT

Roman d'amour et d'aventures par Jean de Lapeyrière

— Parbleu ! A cette estance où la jeune fille vous a recommandé de ne pas vous rendre. Voyant son compagnon stupéfait, il ajouta : — Allons, Monsieur Pierre, pour moi qui vous connais, ce n'était pas malin à prévoir !

III

Quand ils furent à cheval, ils poussèrent leurs montures sur le sentier qui s'allongeait entre la brousse et la lisière des fourrés, dans la direction du bois au-dessus duquel ils avaient aperçu la légère colonne de fumée.

Le ciel se chargeait de plus en plus de nues menaçantes. Les grondements lointains de tonnerre semblaient se rapprocher. Et le vent, par rafales prolongées, faisait ployer les cimes des arbres.

Les sourcils froncés, Pierre examinait l'horizon assombri.

— Nous n'avons pas de temps à perdre, déclara-t-il. Si cette estance est éloignée, nous ne l'atteindrons jamais avant l'orage. Tu vois, Henri, le vent est encore haut... Je t'assure que lorsqu'il descendra nous sentirons passer la bourrasque !

Il s'interrompit, sourit légèrement, puis affectant une indifférence parfaite, il demanda :

— A propos, mon vieux, que penses-tu de cette femme ?

— Vous voulez parler de Mlle Florzinha ? Eh bien ! pour vous dire la vérité, Monsieur Pierre, je vous avouerai que les femmes qui fument... je n'aime pas ça !

Le jeune homme éclata de rire, librement.

— Sacré Auvergnat ! s'exclama-t-il. Tu ne veux pas admettre le progrès... D'abord, dans ce pays, il est courant que les femmes fument. Tout le monde trouve cela normal. D'ailleurs, déjà même en France... — Oui, répliqua Henri gravement, c'est possible ! Mais comme moi je ne suis pas d'ici, cette mode me fait un drôle d'effet. Et quant à être Auvergnat, Monsieur Pierre, vous êtes bien mal venu à me le reprocher, vous qui l'êtes autant que moi !

— Mais je ne te le reproche pas, mon vieux, je ne fais que le constater... une fois de plus. D'ailleurs, tu as tout à fait raison. Auvergnats, nous le sommes l'un comme l'autre et au même degré... Et nous sommes également fiers de notre origine, n'est-ce pas, Henri ?

Son compagnon fit un signe affirmatif.

— Vous parlez ! Monsieur Pierre, répondit-il avec conviction.

Les yeux du jeune homme se voilèrent un instant. Il cessa de voir le paysage qui les environnait. Il évoquait d'autres bois, d'autres prairies, sous un ciel moins inquietant...

— Pauvre Granlou, si loin ! murmura-t-il.

Un long soupir libéra sa poitrine oppressée.

Ils avaient abandonné la brousse de « corta-corta » ; ils traversèrent quelques halliers, puis, après un détour pour éviter une fondrière, ils s'engagèrent dans un défilé boisé. Le sentier se poursuivait dans cet étroit passage ouvert dans la verdure.

Parmi l'enchevêtrement inimaginable des lianes jaillissaient d'énormes bouquets d'orchidées aux couleurs lumineuses. La piste disparaissait sous les fougères. Les tiges des cryptogames atteignaient le poitrail des chevaux.

— Elles ressemblent à celles de chez nous, remarqua Henri. Mais faites bien attention, Monsieur Pierre, il y a certainement des serpents...

— Ne crains rien. Nos montures nous signaleraient la présence des reptiles. Tant qu'elles sont tranquilles, nous n'avons rien à redouter. Les chevaux de ce pays sont doués d'un instinct merveilleux, qui les avertis du danger.

Pendant près d'un quart d'heure, ils avancèrent silencieusement dans ce défilé. Au-dessus de leur tête, le ciel demeurait noir. Le tonnerre grondait plus sourdement, se répercutant de loin en loin. Un éclair passa, traversant les nues de sa lumière livide.

— Nous sommes à l'abri du vent ici, remarqua Pierre. Mais cette gorge ne m'inspire pas confiance. Je préfère encore être en terrain découvert. Dépêchons-nous !

Il éperonna sa monture : son compagnon en fit autant après avoir pris en main le bridon de la mule de charge.

Ils furent bientôt hors du défilé. Ils s'aperçurent alors que le vent soufflait avec une violence accrue. Pierre, qui marchait le premier, fit signe à Henri de ralentir. Sur un petit mamelon, ils s'arrêtèrent, côte à côte, pour examiner le nouveau paysage qui s'offrait à leurs regards.

Une plaine immense s'étendait devant eux, à perte de vue, bossuée de petits coteaux et hérissée de petits bois ou de bouquets de palmiers « carandas », isolés entre des étangs et des marais reliés entre eux par des « curichos ».

Le sentier qu'avaient suivi les Français s'engageait dans cette région marécageuse vers l'Est, mais l'attention des jeunes gens fut détournée d'un autre côté.

Au Nord, une colonne de fumée s'élevait au-dessus d'un mamelon boisé, entouré d'eau. A travers la verdure, ils distinguaient les toits d'une vaste construction.

Sous le ciel d'encre que parcouraient les éclairs, dans cette plaine déserte, parmi les bois et les étangs, cette habitation présentait un aspect sinistre. Le roulement ininterrompu du tonnerre, les sifflements violents de la tempête, ajoutaient encore à l'impression pénible des voyageurs.

Ils se souvenaient aussi du conseil que leur avait donné l'étrange jeune fille venue s'abriter avec eux sous les « buritys ». Un sentiment d'angoisse pesa sur eux.

Les chevaux eux-mêmes semblaient inquiets.

Ils humaient le vent, à pleins naseaux, avec de longs hennissements qui ressemblaient à une plainte.

Pierre se tourna vers son compagnon et lui adressa un regard interrogateur.

— Eh bien ! Henri ? fit-il, résumant ainsi toute sa question.

Avant de répondre, celui-ci contempla encore un moment le mamelon boisé au-dessus duquel s'élevait la fumée. Puis, d'une voix paisible, il déclara :

— Eh bien ! Monsieur Pierre, je pense que ceux qui ont choisi ce coin pour y construire leur maison ont eu une drôle d'idée. Une idée qui ne me serait jamais venue, à moi !

Les deux jeunes gens se connaissaient depuis leur première jeunesse ; ils n'ignoraient rien de leurs goûts, de leurs défauts, de leurs qualités, de leurs caractères respectifs ; cependant, le calme, l'assurance d'Henri avaient toujours surpris Pierre. Et il s'en

SUISSE

Nouvelles restrictions

De nouveaux sacrifices sont demandés aux propriétaires de véhicules à moteur. Dès jeudi 1er mai, à part les voitures diplomatiques et celles qui sont jugées indispensables à un service public, on ne verra plus rouler que de rares véhicules utilitaires. Même les autos pourvues de gazogène ne seront plus admises à circuler que si leurs propriétaires sont en possession d'une autorisation de la section énergie et chaleur.

Jusqu'à présent, les automobilistes qui disposaient de réserves de carburants pouvaient les utiliser, sans être obligés de figurer dans le groupe I. Dès maintenant, cette faveur leur est retirée. Les stocks privés sont, jusqu'à nouvel avis, réservés à la défense militaire ou économique du pays.

En fait, une quinzaine de milliers de véhicules sur les quelque 80,000 que comptait la Suisse continueront seuls à rouler.

Il est inutile de relever que cette situation est tragique pour tous ceux qui vivaient encore de l'automobilisme et qu'elle pose de pénibles problèmes d'ordre interne.

Tout, cela va de soi, doit être subordonné aux impérieuses nécessités de la défense nationale, qui est l'essentiel, et dont les exigences sacrées demandent des citoyens des sacrifices souvent lourds. Mais il faut qu'à ces sacrifices réponde une volonté d'entraide et de solidarité sans cesse affermie et renouvelée.

La carte de chaussures

Des précisions

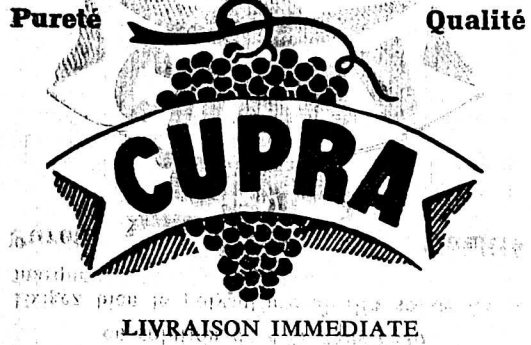
En réponse à diverses demandes d'information, l'Office de guerre pour l'industrie et le travail communique ce qui suit :

Le public a été averti que la liste des chaussures exceptées du rationnement étaient abrogées, de sorte qu'à partir du 26 avril, toutes les chaussures sont soumises au rationnement. Cette décision ne modifie toutefois aucunement la durée de validité déjà fixée et dûment annoncée, des divers titres de rationnement. Les coupons de la carte des produits textiles marqués « KIA I » et « KIA II » restent donc valables jusqu'au 31 mai, et la nouvelle carte de chaussures ne peut être employée qu'à partir du 1er mai. Ainsi, pendant le mois de mai, les acheteurs disposeront concurremment des coupons « KIA I » et « KIA II » et de la nouvelle carte de chaussures.

TRAITEZ VOS VIGNES contre le court-noué et l'acarirose

au moyen du Polysulfure alcalin solide garanti 55-57 % de soufre, que vous utiliserez en solution de 4 % dans l'eau.

Exigez bien le polysulfure alcalin solide de la marque :



LIVRAISON IMMEDIATE Société des Produits Cupriques S.A., CORTAILLOD. — Usines à Renens-Lausanne

L'introduction de l'insigne sportif dans l'armée

Lorsque la décision a été prise de créer l'insigne sportif national, des milliers de sportifs se sont mis à l'entraînement en vue de pouvoir passer les examens voulus et obtenir l'insigne. A la pratique, toutefois, il est apparu que le succès ne serait pas complet si l'armée ne s'intéressait pas, elle aussi, à la question. C'est maintenant chose faite, et sur la proposition du Col. Cdt de corps Wille, le général Guisan a dit que l'insigne sportif serait créé également dans l'armée, ce dès le 1er juillet prochain. Il est

émerveillait chaque fois, non sans envier quelque peu cette tranquillité d'esprit.

Et puisque nous devons aller là-bas, reprit l'impassible Auvergnat, autant vaut-il y aller tout de suite, sans attendre davantage. La pluie recommence...

— En avant donc ! s'écria Pierre avec un accent d'insouciance. Nous verrons bien si la jolie Florzinha avait raison !

Ils dévalèrent rapidement le monticule qu'ils avaient gravi pour examiner la plaine et ils reprirent le sentier.

La pluie s'était remise à tomber, lourde et drue, plus violente qu'au premier orage. Chassée par le vent, elle leur fouettait le visage et les aveuglait.

Les éclairs se succédaient sans arrêt, affolant les chevaux, qui faisaient de brusques écarts, capables de jeter à terre des cavaliers moins exercés.

Cachée par le rideau serré de la pluie, l'habitation n'était plus visible, mais les deux jeunes gens avaient trouvé une piste qui s'amorçait sur le sentier et qui semblait bien conduire, à travers les marais, vers le coteau boisé, au Nord.

Cette marche sous l'orage n'était pas sans difficulté ni danger. Ils n'apercevaient le plus souvent qu'au dernier moment les boubiers qui leur barraient le chemin et qu'il leur fallait contourner.

Épouvantés par les éclairs et le tonnerre, les chevaux semblaient avoir perdu tout instinct de conservation. S'ils n'avaient été tenus fermes en main, ils seraient partis au grand galop, droit devant eux, et se seraient jetés dans quelque fondrière, où ils auraient disparu, aussitôt enlisés, engloutis dans la vase fétide.

Les voyageurs eurent à traverser un bois de « verbales » dans lequel ils s'égarèrent. Au hasard, ils continuèrent à avancer, et ils commençaient déjà à dé-

Conditions requises pour l'obtention de l'insigne sportif suisse

Groupes d'épreuves	Classes d'âge				
	I	II	III	IV	V
I. 1a. Course : 80 m.	18-20 ans	21-32 ans	33-40 ans	41-50 ans	51 ans et plus
1. Course : 100 m.	11 2/5"	13"	14"	16"	15"
2. Course : 400 m.	—	65"	75"	80"	100"
II. 1. Saut en longueur avec élan	4,50 m.	4,90 m.	4,50 m.	3,80 m.	3,00 m.
2. Saut en hauteur avec élan	1,20 m.	1,30 m.	1,25 m.	1,15 m.	1 m.
III. 1a. Jet du boulet : 5 kg.	8,5 m.	—	—	—	8,5 m.
1. Jet du boulet : 7 1/4 kg.	—	8 m.	7,5 m.	7 m.	6,5 m.
2. Lancer du disque : 2 kg.	20 m.	24 m.	22 m.	20 m.	18 m.
3. Lancer du javelot : 800 gr.	25 m.	30 m.	27 m.	24 m.	20 m.
4. Jet de la pierre : 15 kilos (gauche et dr. additionnés)	8 m.	9 m.	8,5 m.	8,5 m.	8 m.
IV. 1. Natation eau morte	50 m.	50 m.	50 m.	50 m.	50 m.
2. Ski courante	100 m.	100 m.	100 m.	100 m.	100 m.
3. Tir : fusil pistolet	—	Test 2 de l'A. C. S. C.	—	—	—
4. Gymnastique aux appareils	—	300 m. 6 coups cible 5, 19 p. 6 t. à terre ou à genoux	—	—	—
5. Cyclisme : 1 km.	1' 50"	50 m. 6 coups cible 5, 18 p. 6 t. Tr.	—	—	—
6. Equitation	—	Conditions S. F. G.	—	—	—
7. Aviron, eau morte, sk.-yole	—	1' 45"	1' 50"	2' 00"	2' 30"
		Conditions F. S. S. E.			
		Conditions F. S. S. A.			
V. 1a. Marche : 25 km.	5,00 h.	—	—	—	5,00 h.
1. Marche : 35 km.	—	6,15 h.	6,30 h.	7,00 h.	7,30 h.
2. Course : 10 km.	—	55"	1,00 h.	1,15 h.	1,30 h.
3a. Ski : 8 km.	45"	—	—	—	—
3. » 16 km.	—	1,30 h.	1,40 h.	1,50 h.	2,00 h.
4. Cyclisme : 80 km.	—	4,00 h.	4,30 h.	5,00 h.	5,30 h.
5. » 20 km.	50"	45"	50"	55"	1,00 h.
6. Aviron, skiff-yole	—	Conditions féd. s. aviron	—	—	—
7. Natation eau morte	600 m.	800 m.	800 m.	800 m.	800 m.
» courante	1000 m.	1000 m.	1000 m.	1000 m.	1000 m.

DISPOSITIONS D'EXECUTION

1. Celui qui veut obtenir l'insigne sportif suisse doit présenter sa demande à la société gymnastique ou sportive (affiliée à l'ANEP) dont il est membre. S'il ne fait partie d'aucune société, il s'adressera directement au Secrétariat de l'insigne sportif suisse (Marktgasse 34, Berne), auquel il indiquera son nom, ses prénoms, âge, domicile, ainsi que la date approximative à laquelle il désire passer l'examen. Il recevra du Secrétariat le « livret documentaire » contre paiement de :
fr. 1.— pour l'insigne en bronze,
fr. 2.— pour l'insigne en argent,
fr. 3.— pour l'insigne en or,
s'il est membre d'une fédération affiliée à l'ANEP, ou :
fr. 2.— pour l'insigne en bronze,
fr. 3.— pour l'insigne en argent,
fr. 4.— pour l'insigne en or,
s'il ne fait pas partie d'une fédération affiliée à l'ANEP.
2. Pour obtenir l'insigne sportif en bronze (classes d'âge I et 2), en argent (classe d'âge 3), en or (classes d'âge 4 et 5), le candidat devra se procurer chaque fois un nouveau livret documentaire.
3. Le livret documentaire devra être envoyé au Secrétariat, muni de la photographie du titulaire, ainsi que du nom, des prénoms, âge et domicile, inscrits lisiblement et à l'encre. L'exactitude de sa photo, de sa qualité de membre de la société et de sa signature devra être attestée par ladite société ou par le Secrétariat. Le candidat sera ensuite informé de la date et du lieu où auront lieu les épreuves.
4. Le lieu et la date des épreuves sont fixés par les comités locaux. Le livret documentaire et les feuilles de concours doivent être présentés à chaque examen, l'inscription des résultats ayant lieu sur place. Les conditions doivent être remplies dans le délai d'une année à dater de la première épreuve accomplie. L'examen peut être refait, si le résultat minimum n'est pas atteint dans les différents groupes d'épreuves.
5. L'examen est divisé en cinq groupes I-V. De chaque groupe, un exercice au moins doit être choisi. Les candidats des classes d'âge 4 et 5 devront se procurer un certificat médical avant de se faire inscrire pour les épreuves.
6. Les résultats obtenus sont déclarés valables :
a) lorsque les épreuves ont eu lieu en présence de deux jurés désignés ou reconnus par la Commission de l'insigne sportif suisse de l'ANEP.
b) S'ils ont été acquis en Suisse, selon les règlements des concours des fédérations respectives ou lors de l'examen d'aptitude physique du recrutement.
7. En cas de contestation au sujet de la validité des résultats ou de recours formulés contre des décisions du jury, la Commission de l'insigne sportif de l'ANEP juge en dernier ressort.
8. En cas de perte de l'insigne, le titulaire peut en obtenir le remplacement auprès du Secrétariat moyennant paiement des frais et l'indication du numéro de contrôle.
9. Finance d'inscription aux épreuves. Pour les membres des fédérations affiliées à l'ANEP : épreuves des groupes I, II, III, fr. 0,50 par épreuve ; pour les personnes non-affiliées à l'A. N. E. P., cette finance est de fr. 1.—
Les épreuves et la finance d'inscription dans les différentes disciplines des groupes IV et V sont fixées par les fédérations respectives. Les finances d'inscription doivent être soumises à l'approbation du Comité central de l'ANEP. Elles ne dépasseront autant que possible pas fr. 0,50 par épreuve pour les membres de l'ANEP. Le montant des finances d'inscription pour les différentes disciplines des groupes I, II, III, est à verser intégralement à l'ANEP ; pour celles des groupes IV et V il sera versé à l'ANEP au minimum fr. 0,50 par discipline.
10. L'insigne sportif suisse est délivré gratuitement.

Berne, le 1er janvier 1941.

Le Comité central de l'Association nationale d'Education physique.

Les foires de mai

Bagnes 20 ; Brigue 15 ; Ernen 20 ; Glis 21 ; Loèche-Ville 1 ; Martigny-Bourg 5 et 19 ; Monthey 14 et 28 ; Orsières 15 ; Sembrancher 7 ; Sierre 6 ; Sion 3, 10, 24 ; Stalden 14 ; Tourtemagne 12 ; Troistorrens 6 ; Unterbach 31.

Opinions

Une opinion italienne sur les conséquences de la victoire de Grèce

Pour la « Stampa » de Milan, on ne saurait comparer le conflit actuel aux guerres historiques dans lesquelles les coalitions, soutenues par une Angleterre maîtresse des mers, finissaient par remporter la victoire sur le continent. Les puissances de l'Axe ont réussi là où Napoléon lui-même a échoué : elles contrôlent toute l'Europe, et ce bloc stratégique et économique est en mesure de surmonter les épreuves les plus longues. Examinant ensuite les avantages qui découlent pour l'Allemagne et l'Italie de leurs victoires en Afrique et dans les Balkans, le journal écrit :

« C'est un nombre imposant de divisions galvanisées par leurs récents succès qui pourra être employé à brève échéance sur d'autres champs d'opérations ; ce sont d'innombrables escadrilles aériennes qui pourront utiliser les bases reconquises de Cyrénaïque et celles de Grèce, plus rapprochées d'un millier de kilomètres environ du centre de résistance ennemi en Méditerranée. L'occupation de ces bases neutralise en grande partie le déséquilibre des forces navales, qui jouait jusqu'ici contre l'Italie. La menace à l'embouchure de l'Adriatique n'existe plus ; cette mer est redevenue, comme au temps de la Rome ancienne ou de la République de Venise, un lac italien. La flotte fasciste est délivrée maintenant du souci d'escorter les convois des Pouilles aux côtes albanaises ; la flotte anglaise risquera gros désormais à s'aventurer dans la mer Ionienne. Quant à l'Italie, elle pourra concentrer tout son effort militaire sur l'Afrique du Nord. »

La « Stampa » met toutefois ses lecteurs en garde contre un optimisme de commande et reconnaît que la lutte en Méditerranée sera très dure, car la vallée du Nil et la Palestine sont des zones où affluent toutes les ressources de l'immense empire britannique.

Un réquisitoire de Lindbergh contre l'Angleterre

Dans un discours prononcé mercredi soir, le colonel Lindbergh a déclaré :
« Les Etats-Unis ne peuvent pas gagner la guerre pour l'Angleterre. Les Britanniques espèrent pouvoir nous persuader d'envoyer un autre corps expéditionnaire en Europe pour partager « le fiasco » financier et militaire de cette guerre, mais nous devons penser d'abord au bien-être de l'Amérique, comme le fit le peuple anglais, comme il pensa d'abord à lui-même en encourageant les nations plus petites d'Europe à lutter contre des forces supérieures écrasantes. »

Sollum a passé aux mains de l'Axe

Le poste-frontière égyptien de Sollum est aux mains de l'ennemi, déclarait-on lundi de source autorisée au Caire.

Huit soldats allemands sauvés par des marins français

A Saint-Nazaire, un bateau français a sauvé huit soldats allemands qui faisaient une promenade en mer et qui furent surpris par la tempête, risquant de se noyer. Le patron du bateau a demandé, comme récompense de ce sauvetage, la libération de huit prisonniers français.

DANS LA RÉGION

Le nouveau conseil communal de Chamonix

A la suite du décret gouvernemental portant dissolution des municipalités dans les communes de plus de 2000 habitants, M. le préfet de la Haute-Savoie vient de procéder à la nomination de nouveaux conseils municipaux dans les localités intéressées. Sont nommés à Chamonix :
MM. Gabriel Dupré, maire, Joseph Alphan et André Bourgeois, adjoints ; Mlle Hélène Payot, MM. Paul Arcin, Dr Jean Bouchet, Joseph Carrier, André Charlet, Emile Laret, Armand Couttet, Marcel Couttet, Henri Fournier, Millet, notaire, Alfred Tairraz, Armand Tairraz, Gérard Léon et René Simond, membres.

Avez recours à l'expérience d'un agent d'affaires pour l'encadrement de vos vieilles créances et la gérance de vos affaires
Lucien Nicolay agent général de la Martigny-Ville Winterthur-Vie

bien entendu, naturellement, qu'il ne sera pas possible de porter le dit insigne sur l'uniforme.

Les préparatifs sont en cours pour l'organisation des épreuves dans l'armée, et un cours central d'experts (pour faire passer les examens) aura lieu dans la première quinzaine de mai. Les soldats devront s'entraîner non seulement lorsqu'ils sont mobilisés, mais encore pendant les périodes de congé.

s'écriant :

— Malheureux ! tu veux donc nous faire accueillir à coups de fusil ? Rappelle-toi les conseils de ton ami le vieux chasseur.

Puis, élevant la voix, il cria :

— « Da licenza ? »

Ils demeurèrent, ainsi, en face de l'habitation à attendre, à cheval, sous le ruissellement d'eau, une réponse qui tardait à venir.

Ils étaient trempés. Le vent rabattait avec violence sur leurs visages les bords de leurs feutres ; leurs « ponchos », quoique alourdis de pluie, se soulevaient au-dessus de leurs têtes et les aveuglaient. Les éclairs parcouraient tout le ciel et les enveloppaient de fulgurations effrayantes...

Enfin, la porte de la maison s'entr'ouvrit, un homme passa la tête. Ils aperçurent un visage cuivré, sournois, au regard faux.

— Que voulez-vous ? demanda l'homme.

— L'hospitalité, répondit Pierre. Nous avons été surpris par l'orage, nous sommes mouillés jusqu'aux os et nos montures sont à bout...

L'homme hésita. Il paraissait peu disposé à accueillir les voyageurs, ce qui les étonna un peu, car on leur avait vanté le caractère hospitalier des « estanceros ».

— Qui êtes-vous ? questionna encore l'homme.

— Des voyageurs... des Français ! répliqua Pierre, avec impatience.

Une voix vibrante, harmonieuse, s'éleva de la maison :
— Des Français !... Ah ! Dieu du ciel... entrez donc !

La porte, tirée brusquement, s'ouvrit en grand ; l'homme s'effaça et ils distinguèrent alors, dans la pénombre de l'intérieur, une grande et mince jeune

fille vêtue de noirs qui les dévisageait avec une étrange et pathétique fixité.

CHAPITRE II

Tandis qu'ils saluaient la jeune fille, les deux Français perçurent le bruit d'une conversation rapide et étouffée, derrière la porte. Puis l'homme qui leur avait parlé reparut. Il s'était coiffé d'un chapeau déformé et sale et avait jeté sur ses épaules un « poncho » déchiré.

— Accompagnez-moi, étrangers, dit-il sans cordialité. Je vais vous conduire aux écuries, où vous logerez vos bêtes.

Les deux jeunes gens sautèrent à terre et, tenant les chevaux et la mule par la bride, ils suivirent leur guide jusqu'à un bâtiment en mauvais état dont il ouvrit avec peine la porte et dans lequel ils entrèrent.

C'était une sorte de hangar fermé, aux murs en torchis et au toit en feuilles de palmier tressées. Malgré son délabrement, il semblait encore assez solide pour résister à la violence de l'orage ; et si l'eau et le vent y pénétraient par mille orifices, on y était encore relativement à l'abri.

Pierre et Henri dessellèrent et débridèrent les chevaux, déchargèrent la mule et les attachèrent à des anneaux fixés aux murs. Ramassant quelques poignées d'un mauvais fourrage qui traînaient sur le sol, ils se mirent en devoir de les bouchonner sérieusement.

L'homme les regardait faire avec une apparente indifférence ; il paraissait peu disposé à lier une conversation avec eux. Ceux-ci, quand ils eurent terminé leurs soins à leurs montures, inspectèrent le chargement de la mule ; bien enveloppé de cuir, il n'avait pas souffert de la pluie. Les provisions et les munitions étaient intactes. (A suivre.)